N° 22316
PARIS NORMANDIE
EURE
Mercredi 22 février 2017 www.paris-normandie.fr 1,20 €

Le comité voulait être présent

La Barre-en-Ouche. Même si rien n'est décidé sur le sort réservé au collège Jacques-Daviel, le comité de soutien de l'établissement désire participer aux débats qui concernent son avenir. Les élus se veulent pourtant rassurants.

Pour **Jean-François Titelouze**, président du comité de soutien « Maintenons la Barre », constitué en octobre 2016 pour défendre le collège Jacques-Daviel à **La Barre-en-Ouche**, menacé par la nouvelle carte scolaire voulue par le Département de l'Eure, Sébastien Lecornu (LR) est loin de tenir ses promesses. Tant et si bien que le comité a décidé d'interpeller le patron du conseil départemental à travers une lettre ouverte datée du 6 février. *« Elle est restée lettre morte »*, déplore le professeur d'anglais, engagé aux côtés de près de 70 personnes, parmi lesquelles des parents d'élèves, des élus et des enseignants.

« Jamais venu sur place »

Le grief porte sur le non-respect de deux engagements qui auraient été pris par le patron du Département. *« Début juillet, Sébastien Lecornu avait annoncé et promis sa venue au collège à la rentrée 2016. Nous ne l'avons pas vu »*, déplore Jean-François Titelouze. Ce dernier ne comprend vraiment pas *« pourquoi Sébastien Lecornu peut prendre une décision engageant l'avenir du collège sans jamais être venu sur place »*.

Autre point de friction : Sébastien Lecornu n'aurait pas tenu sa promesse concernant la participation du comité de soutien aux groupes de travail mis en place. À ce jour, deux réunions ont déjà eu lieu et une troisième et dernière devait être programmée en ce mois de février. *« Hélas, on nous a répondu que le premier groupe de travail n'était composé que d'élus locaux, de l'inspection académique et de représentants du conseil départemental. Quant à la seconde réunion, en date du 10 novembre, il nous a été opposé qu'il n'était pas pertinent de mobiliser la communauté éducative lors de ces échanges, alors que nous réclamions la présence de représentants d'enseignants et de parents d'élèves »*, rappelle Jean-François Titelouze.

Le comité de soutien au collège de La Barre-en-Ouche est déçu d'avoir été exclu des discussions

Jean-Noël Montier, maire de **Mesnil-en-Ouche** qui a assisté aux deux premières réunions, se veut rassurant : *« Je pense que nos arguments ont été entendus, tant en ce qui concerne l'état du collège de La Barre-en-Ouche et du sous-effectif, qui ne sont pas l'apanage de Jacques-Daviel, que la problématique liée au rallongement des trajets scolaires si ce collège devait fermer »*, estime l'élu.

Dans le même élan d'optimisme, **Valérie Branlot** (DVD), conseillère départementale qui a également pris part aux groupes de travail, a aussi *« une totale confiance dans la procédure en cours »*.

Au sujet de l'évincement du comité de soutien aux réunions de travail, l'élue se dit *« prête à l'informer de l'avancement des discussions qui s'y tiennent »*.

PHILIPPE SCHAEFFER

« DÉPASSIONNER LE DÉBAT »

« Un courrier de ce comité de soutien est effectivement parvenu vendredi au secrétariat du président Sébastien Lecornu. Une réponse sera bien entendu faite », assure le Département.

Le conseil départemental veut *« dépassionner le débat autour de la question de la fermeture du collège de La Barre-en-Ouche. Dans le pire des cas, elle ne pourrait pas intervenir avant 2024. Il faut d'abord que les travaux de rénovation ou de reconstruction soient achevés dans tout ce secteur, c'est-à-dire dans les collèges de Thiberville, Rugles, Bernay et Broglie. Impossible, en effet, de fermer Jacques-Daviel si la capacité d'accueil des collèges alentour est insuffisante pour absorber tous les collégiens du secteur. »*

Par ailleurs, *« la fermeture du collège de La Barre-en-Ouche n'a pas été libellée dans les mêmes termes que celle de Pablo-Neruda, à* **Évreux**, *et celle de Pierre-Mendès-France, à* **Val-de-Reuil**. *Ces deux établissements fermeront leurs portes en juin 2018 »*, explique la collectivité.

La fermeture de Jacques-Daviel *« a en effet été conditionnée à l'évolution des effectifs et de l'état du bâti et sera tranchée en 2018. En attendant qu'une décision définitive soit prise, le groupe de travail poursuit ses travaux. Des discussions auront bien lieu avec le président du Département, le vice-président en charge des Collèges et tous les acteurs concernés pour trouver la meilleure solution possible. »*